



Transfert des salariés Suez International vers Véolia : Des informations



Septembre 2021

Comme depuis le début de cette OPA et dans un objectif de transmission des informations envers l'ensemble des salariés de l'UES Degrémont, l'Ugict CGT Degrémont Suez partage avec vous ses informations.

LE CALENDRIER

L'Ugict CGT Degrémont Suez déplore la lenteur du processus de désignation qui engendre un climat d'incertitude source de stress, de mal être chez les salariés potentiellement concernés.

Les salariés Suez International concernés par une répartition de leurs effectifs entre Véolia et le nouveau Suez n'ont pas évolués et sont toujours :

- α TI Waste
- α La division internationale (salariés sous contrat Suez International travaillant sous Ana Giros)
- α Les expatriés
- α Les services centraux de Suez international : Comptables, finances et également les équipes d'asset management et la mise en exploitation.

Le pourcentage d'effectifs basculant chez Véolia n'est pas fixe, il sera ajusté suivant les négociations afin d'avoir un équilibre d'expertises entre Suez et Véolia.

A ce jour des échanges ont toujours lieu entre Véolia et Suez pour établir la liste nominative des salariés. Le calendrier est le suivant :

- α Fin septembre au plus tard information individuelle des salariés
- α Octobre -novembre : entretiens individuels RH/Salariés
- α 1^{er} décembre transfert des contrats de travail

LES MODALITES DES TRANSFERTS

Pour les salariés de Suez International rejoignant Véolia, le mode de transfert prévu est un transfert conventionnel (en gré à gré) donc une négociation individuelle entre chaque salarié et la(les) Direction(s). Les salariés se verront majoritairement proposer un transfert vers Suez HQ (Groupe).

Les conditions d'un refus par les salariés du transfert vers Suez Groupe doivent nous être précisées par la Direction.

L'Ugict CGT Degrémont Suez a demandé à la Direction que les Organisations Syndicales de l'UES participent à la rédaction d'une trame collective définissant les conditions de transfert. L'objectif était d'avoir un cadre commun limitant ainsi les différences de traitement entre salariés. Malheureusement nous n'avons pas été entendu.

Nous recommandons aujourd'hui aux salariés concernés de ne pas se rendre aux entretiens individuels seuls. Nous sommes présents pour vous conseiller, vous aider. N'hésitez pas à nous contacter.

Aujourd'hui, il est indispensable que les Organisations Syndicales, les élus soient parties prenantes à ce processus de désignation et de transfert. **L'Ugict CGT Degrémont Suez a demandé à ce que nous soyons impliqués dans le suivi du processus et des salariés concernés.**

Sachez que les élus et représentants de l'Ugict CGT Degrémont Suez sont disponibles pour vous renseigner et vous aider dans ce contexte. N'hésitez pas à prendre contact avec nous.



cgtdegremonsuez@gmail.com

<https://www.facebook.com/cgtdegremonsuez>